Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260430-C_2026_04_30_05-DE

17 rue Raymonde Folgoas Guillou
CS 82035
29122 PONT L'ABBÉ CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Convoqué par lettre du 24 avril 2026, le conseil de communauté s'est réuni au siège à PONT-L'ABBÉ sous la présidence de Monsieur Stéphane LE DOARÉ, président.

Le jeudi 30 avril 2026 à 18 h 00.

Sont présents :

M. Stéphane LE DOARÉ, président,

Mme Sonia BORDET, Mme Nathalie CARROT-TANNEAU, M. Éric JOUSSEAUME, M. Philippe KERAËL, M. David LE BERRE, M. Yannick LE MOIGNE, M. Christian LOUSSOUARN, Mme Nathalie PÉRON, M. Jean-Luc TANNEAU, **vice-président(e)s,**

Mme Valérie DRÉAU, **conseillère communautaire déléguée,**

M. Matthieu BEREHOUC, M. Yves CANÉVET, Mme Christine CORFMAT, M. Sylvain COSNARD, Mme Sophie COSSEC, M. Pierrick COTTO, M. Ronan CRÉDOU, M. Kévin CRENN, M. Stéphane DAOULAS, M. Gilles DELELIS, Mme Audrey DI MARINO, Mme Marie-Claire DUPONT, Mme Victoire FOLGOAS, M. Pascal FRANCHET, Mme Murielle GUIZIOU, M. Yann HIRIART, Mme Marie-Pierre LAGADIC, M. Anthony LE BEC, M. Didier LE BLEIS, M. Loïc LE FUR, Mme Catherine LE FUR DEVINCK, M. Daniel LE PRAT, M. Hervé LE TROADEC, Mme Laure LEFEUVRE, M. Jean-Daniel MAO, M. Gaétan MARBLÉ, M. Johny MEUR, M. Laurent MOTREFF, Mme Christel RIBEIRO, Mme Carole ROPERT, M. Jean SCEBALT, Mme Nelly STÉPHAN, Mme Audrey STRUILLOU, **conseiller(e)s communautaires.**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Brigitte LE GALL-LE BERRE à M. Christian LOUSSOUARN

Assistent également à la réunion :

Mmes BÉDART, ROPARS, COTTEN, LOC'H et MM. GAUTHIER, DUBOURG, PIMENTEL, LE BERRE, LANCRET, PEREZ, agents de la collectivité

Secrétaire de séance : M. Jean-Daniel MAO

Nombre de conseillers :

En exercice	45
Présents	44
Votants	45

Date de la convocation : 24 avril 2026
Date d'affichage : 24 avril 2026
Date d'expédition du rapport : 24 avril 2026

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260430-C_2026_04_30_05-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Conseil communautaire du 30 avril 2026	N° Acte : C-2026-04-30-05
Objet : Conseil d'exploitation régie assainissement non collectif : désignation des membres	Classification : 5.3 – Désignation des représentants

En conséquence de la prise de compétence assainissement au 1er janvier 2018, le conseil communautaire a décidé de la création d'une régie pour l'exploitation directe d'un service public industriel et commercial d'assainissement. Cette décision était rendue obligatoire du fait de l'exploitation en régie de l'assainissement collectif.

La régie ainsi créée est organisée sous la forme d'une régie dotée de la seule autonomie financière conformément aux articles L.1412-1, R.1412-1, L.2221-1 à L.2221-14, R.2221-1 à R. 2221-17 et R. 2221-63 à R.2221-94 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

La régie est financièrement autonome mais ne dispose pas de la personnalité juridique. Elle est composée d'un conseil d'exploitation et doit disposer d'un directeur.

Dans le cadre du renouvellement du conseil communautaire, il appartient au conseil de désigner les membres du conseil d'exploitation à savoir : deux membres titulaires et suppléants issus du conseil communautaire et un membre titulaire et un membre suppléant désignés parmi les usagers ou représentants d'usagers ainsi que le directeur sur proposition du président de la CCPBS.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- désigne Christian LOUSSOUARN et Éric JOUSSEAUME, membres titulaires du conseil d'exploitation de la régie assainissement non collectif ;
- désigne Didier LE BLEIS et Sonia BORDET, membres suppléants du conseil d'exploitation de la régie assainissement non collectif ;
- désigne Arnaud DUBOURG directeur de la régie ;
- prend note que les membres titulaires et suppléants, désignés parmi les usagers ou représentants d'usagers, seront désignés lors d'un conseil ultérieur.

Pour extrait conforme,

Le président,
Stéphane LE DOARÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BIGOUDEN SUD (Finistère)